Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 1 (1893)
Heft: 6

Artikel: Une académie au XVIe siècle
Autor: Rossier, Ed.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1448

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

N° 6. Juin 1893.

REVUE HISTORIQUE VAUDOISE

UNE ACADÉMIE AU XVIe SIÈCLE

(Suite et fin).

A défaut de Farel, la liste reste assez longue ; aussi peut-on le dire sans crainte de se tromper : si le nombre des chaires était restreint, si l'enseignement était peu varié, ceux qui le représentaient étaient à la hauteur de leur tâche. Ils étaient dignes à tous égards d'attirer des foules autour d'eux.

Car les étudiants venaient en foule. Il y avait à Lausanne un certain nombre de jeunes gens du pays, quelques patriciens bernois désireux d'apprendre le français à côté du latin des cours. Il y avait beaucoup de moines défroqués, les uns sincèrement convertis à la nouvelle foi et voulant la connaître tout entière ; les autres, il faut bien le dire, très férus d'amour pour quelque gracieuse paroissienne et pleins d'une joyeuse curiosité à l'endroit d'une religion qui leur permettrait de s'unir avec l'aimable objet de leurs vœux.

La plupart des étudiants venaient de l'étranger, non pas de l'Allemagne, mais des vallées vaudoises et de la France surtout. Là-bas les temps étaient très sombres pour les religionnaires : le roi François Ier, après avoir hésité en artiste et en blasé

entre les deux religions, était revenu au catholicisme soutenu par la Sorbonne ; des mesures violentes avaient été prises, la persécution avait commencé, on avait vu luire des bûchers un peu partout. Les successeurs de François Ier suivaient sa seconde manière en l'empirant et les alternatives de paix avec l'Espagne correspondaient à un redoublement de lutte contre l'hérésie. Pourtant le protestantisme se maintenait, non pas comme un Etat dans l'Etat, mais comme une secte religieuse vivace et déjà puissante. Il avait besoin de pasteurs ! aucune des facultés françaises qui devaient être fondées plus tard, après la proclamation de l'Edit de Nantes, à Nîmes, à Sedan, à Montauban, à Saumur et ailleurs n'existait ; à Genève, rien encore ; il n'y avait dans tous les pays de langue française qu'une seule Académie : Lausanne.

Notre ville était donc, à cette époque, un foyer de lumières. On s'organisait en petites troupes pour l'atteindre. Le voyage n'était pas sans danger et le retour plus périlleux encore. Ruchat raconte l'histoire lugubre et touchante de cinq étudiants en théologie de Lausanne qui, en 1552, voulant regagner le sud de la France, furent arrêtés à leur arrivée à Lyon. Ils restèrent en prison jusqu'à l'année suivante. Berne fit tout ce qu'elle put en leur faveur, elle intercéda auprès du cardinal de Tournon et du roi de France. Rien n'y fit : les étudiants qui, pendant leur captivité, avaient édifié tous ceux qui les avaient approchés par leur fermeté et leur résignation, furent brûlés en 1553. Onze jours avant leur martyre, ils avaient adressé une lettre fort belle à Leurs Excellences pour les remercier de toutes les démarches tentées en vue de les délivrer.

Il est probable que cette exécution ne fut pas la seule. Mais si les abords étaient exposés, à Lausanne au moins les étrangers, placés sous la protection robuste de l'ours de Berne, n'avaient pas à craindre pour leur doctrine. Ils étaient bien accueillis, les Seigneurs se montraient généreux et secouraient ceux qui se trouvaient dans le besoin. Dans le livre de comptes du bailliage de Lausanne figure une longue liste d'étrangers qui reçurent des subsides de 1541 à 1559.

Il serait intéressant de connaître le chiffre exact de ces étudiants indigènes et étrangers. Malheureusement les renseignements nous manquent : les catalogues de l'Académie ne datent que d'une époque relativement récente. En 1538, Théodore de Bèze parle de sept cents écoliers ; seulement, dans le nombre, figurent aussi ceux qui fréquentaient le collège classique, et nous n'avons aucun moyen d'évaluer ce qui revient à chaque établissement. Les listes des comptes ne donnent naturellement que des renseignements incomplets. Quoi qu'il en soit, même en faisant la part fort belle au collège, il est certain que plusieurs centaines d'étudiants se pressaient dans les auditoires de philosophie et de théologie. Résultat fort beau pour une école qui en est à ses débuts ; exemple du passé qui nous dit que, malgré le nombre des étudiants d'aujourd'hui, il y a encore des progrès à réaliser.

Dans cette foule, il n'y avait pas uniquement de bons sujets : le monde des étudiants n'a jamais été uniquement composé de jeunes hommes modestes et doux, prompts à la reconnaissance, n'ayant qu'un délassement, le travail, qu'une passion, la science. Plus d'une fois on dut sévir contre des jeunes gens

familiers, paresseux, désagréables, qui faisaient de notre ville le théâtre de leurs désordres. Quelques-uns des expulsés gardèrent une rancune amère, à preuve un certain Antoine Catalon, dont Théodore de Bèze, alors recteur, avait dévoilé la malignité, et qui s'en vengea dans un pamphlet abominable[1] où il donnait libre cours à sa bile et couvrait de boue les autorités et les professeurs de ce qu'il appelait déjà, d'une manière un peu anticipée, l'université de Lausanne.

Cependant, à part ces exceptions inévitables, le niveau de la jeunesse lettrée paraît avoir été satisfaisant, beaucoup plus satisfaisant dans tous les cas qu'un siècle plus tard. Les autorités académiques, du reste, n'étaient pas désarmées : la loi de 1550 prévoit plusieurs mesures répressives depuis l'exhortation paternelle — *admonestatio* — jusqu'à l'expulsion et la remise entre les mains du bailli. Le recteur n'était pas seul à veiller, les étudiants étaient soumis à la surveillance incessante des professeurs ou régents chez lesquels ils logeaient. Il leur était interdit de sortir de la ville sans l'autorisation du recteur, et il faut croire que cette clause était respectée un peu plus fidèlement que dans les universités allemandes, où elle figure encore comme une respectable relique du passé. Enfin les étudiants étaient tenus de fréquenter assidûment les cours, ordre redoutable qui, sans doute, produirait une crainte mêlée d'indignation s'il était proclamé aujourd'hui.

[1] Cf. *Passevent parisien respondant à Pasquin Romain* sur les mœurs des prétendus réformés de Lausanne, Genève, etc. Réimprimé sur la 3e édition de 1556. Paris, Liseux, 1875.

Les étudiants du XVIe siècle n'étaient pas divisés en sociétés selon leurs goûts ou leurs aptitudes ; la casquette minuscule qui étonne si fort nos voisins d'outre-Jura n'était pas encore inventée ; dans leurs cortèges, si jamais ils en faisaient, ils n'exhibaient pas des drapeaux éblouissants et des écharpes finement brodées. Leurs épaules ne s'arrondissaient pas sous des cornes monstrueuses, admirées le jour pour le bouquet qui les surmonte, appréciées le soir pour le vin généreux qu'elles distribuent. Enfin ces séances si bien remplies, où des travaux solides nourrissent l'esprit, où, selon l'expression antique et solennelle, la blonde bière réjouit les cœurs, ces séances étaient totalement inconnues aux écoliers d'autrefois.

Et pourtant, ces pauvres étudiants que l'on forçait d'aller aux cours et qui ne portaient pas de casquettes, n'étaient pas si malheureux. Ils avaient leurs délassements. Je ne fais pas rentrer sous cette rubrique les disputes où colloques fréquents auxquels ils étaient forcés d'assister, ni les innombrables exhortations qu'ils subissaient. Mais, en dehors des heures de cours, ils paraissent avoir mené une existence assez joyeuse : à défaut de séances régulières où l'on travaille, quelques-uns d'entre eux en avaient d'occasionnelles où, paraît-il, ils ne dédaignaient pas absolument le produit de nos coteaux ; car le bourgeois tranquille ne vit pas toujours de très bon œil cette jeunesse tapageuse à ses heures, et les habitants de la rue de Bourg se plaignent plus d'une fois d'accents d'une harmonie.... douteuse qui ne les encouragent pas au sommeil.

Mais sans recourir à ces extrêmes, l'étudiant du

XVIe siècle savait occuper son temps. Un biographe de Conrad Gessner raconte que le savant professeur, qui possédait assez de grec pour avoir des heures de loisir, allait reconnaître les plantes du bord du lac, ou se faisait accompagner par des étudiants dans ses excursions botaniques. Il dirigeait aussi des caravanes sur les sommets des Alpes ou du Jura. Mais il est peu probable que ces expéditions fussent bien hardies. Autrefois on regardait de loin les montagnes, on les admirait, mais on ne les affrontait guère. Absolument comme le montagnard d'aujourd'hui : il considère la cime qui domine son chalet, il a pour elle grand respect, un peu de crainte, il indique le passage qu'il faut suivre pour l'atteindre ; mais lui-même ne la connaît pas, il n'y est jamais monté ; que ferait-il là-haut ?

A défaut d'expéditions lointaines, les étudiants faisaient des promenades ; ils avaient pour cela deux après-midi par semaine. Bien souvent, sans doute, ils s'en allaient sur le mont de Gourze, où la vieille tour aux murailles grises, que la légende attribue à la reine Berthe, se dresse au milieu des sapins. Ils visitaient aussi les points de vue admirables qui dominent Lausanne, et les étrangers remportaient dans leurs pays moins grandioses comme une vision éblouie.

Mais les étudiants avaient d'autres plaisirs. Une ou plusieurs fois chaque hiver, dans la salle des spectacles de notre ville, un public nombreux composé en majeure partie de parents et d'amis se réunit pour admirer une troupe théâtrale improvisée. Il applaudit à tout rompre les jeunes acteurs qui tiennent les planches avec une assurance de vieux praticiens et les dames aux charmes éclatants, à la

voix un peu virile peut-être, qui leur donnent la réplique.

Cette activité dramatique a une origine aussi lointaine que respectable. Notre ville semble avoir eu de bonne heure le goût du théâtre. Un manual du conseil de Lausanne du 31 août 1540 signale la requête de deux bourgeois, François Regnaut et Claude Gumini qui demandent qu'on leur accorde quelques subsides pour les aider à supporter les frais d'une représentation qu'ils ont montée le dimanche précédent; et le conseil généreusement leur alloue la somme d'un écu.

Les étudiants s'en mêlaient aussi et cela sous la direction de leurs professeurs. Au XVIIe siècle, ils abordaient la comédie, au XVIe ils se maintenaient sur le terrain plus grave du théâtre religieux. Plusieurs mystères furent représentés en grec et en latin ; on jouait aussi en français : les infortunes de la malheureuse Suzanne, mises en vers par Sixte Birck, émurent plus d'une génération; mais le plus connu de ces drames est sans doute *Abraham sacrifiant* [1], dû à la plume très habile de Théodore de Bèze et représenté en 1553. La ville alors, on peut le croire, n'avait pas de théâtre; pour fournir aux artistes une scène digne d'eux, on avait dressé des tréteaux sur la place de la Palud et, devant cette installation un peu primitive, un public nombreux écarquillait des yeux énormes, sûr qu'il allait voir quelque chose de fort beau et ne demandant pas mieux que d'admirer.

Sa bonne volonté était mise à l'épreuve dès le

[1] *Abraham sacrifiant*, tragédie française par Théodore de Besze. Réimprimé en 1874. Genève. Imprimerie J.-G. Fick.

début. Pas question de rechercher la couleur locale; le décors se réduisait à rien et, pour le remplacer, l'auteur tragique, dans son prologue, demandait au spectateur un tour de force d'imagination.

Petits et grans, je vous diray merveilles :
Tant seulement prestez-moi vos aureilles.
Or doncques, peuple, escoute un bien grand cas :
Tu penses estre au lieu où tu n'es pas.
Plus n'est icy Lausanne, elle est bien loing :
Mais toutesfois quand il sera besoing,
Chacun pourra voire dedans une heure,
Sans nul danger retrouver sa demeure.
Maintenant donc icy est le pays
Des Philistins. Estes-vous ésbahis ?
Je dy bien plus, voyez-vous bien ce lieu ?
C'est la maison d'un serviteur de Dieu,
Dict Abraham, celuy mesme duquel
Par vive foy le nom est immortel....

En effet, Abraham paraissait suivi bientôt de Sara. Ils s'entretenaient de la bonté du Créateur, de leur reconnaissance et de leur soumission envers lui. Bientôt survenait Isaac au milieu d'une troupe de jeunes gens et de jeunes filles. Puis Satan en habit de moine — Théodore de Bèze avait la rancune tenace — Satan se faufilait sur la scène en quête de quelque mauvais coup. L'ordre divin retentit, si étrange, si contradictoire : le pauvre Abraham en est atterré ; pourtant c'est à peine si une pensée de révolte effleure son esprit ; il se résigne, il se soumet ; lui et Isaac se mettent en route comme pour un sacrifice lointain. Pendant ce temps, Sara restée seule se désole et pleure ; elle ignore le but du voyage, mais ce départ rapide couvre quelque redoutable mystère.

Un chœur de bergers et de bergères remplit l'intermède, puis la scène se transporte, toujours avec

la même facilité, au pays de Morija. Abraham dévoile à son fils quelle sera la victime sacrifiée. Isaac se trouble, pleure, supplie, puis se résigne à son tour et parle si bien que Satan, qui a suivi de loin riant dans sa barbe, bien sûr d'une désobéissance, s'attendrit, mouille un cil et prononce à peu de chose près la phrase bien connue : « Tiens, voilà que c'est moi qui m'émotionne maintenant ». Le couteau se lève, le spectateur frissonne, mais le bras du père est arrêté ; une machinerie ingénieuse fait paraître un mouton, et en même temps retentit la voix de l'ange qui félicite Abraham de son obéissance et lui promet mille bénédictions.

Sans doute, cette pièce n'est pas un chef-d'œuvre. Le style de l'auteur nous paraît bien vieux, infiniment plus vieux, plus pâle que le langage biblique qu'il prétendait rajeunir. Théodore de Bèze lui-même ne paraît que médiocrement enchanté de son sacrifice d'Abraham. Quarante-cinq ans plus tard, il en parle comme d'une œuvre de jeunesse sans grande portée. Cependant il serait injuste de lui refuser toute valeur littéraire ; certains mots sont heureux, certaines situations dramatiques, la pièce dans son ensemble laisse une impression de naïveté et de fraîcheur. C'est tout autre chose que les élucubrations de Jodelle dont la fade « Cléopatre captive » est exactement de la même époque et l'on comprend, dans une certaine mesure, la vogue dont le petit drame de Théodore de Bèze a joui non seulement en Suisse, mais en France.

Quoi qu'il en soit, on est heureux de retrouver, au milieu du XVIe siècle, ces traces de représentations dramatiques. Cela nous montre que les étudiants d'alors, quoique un peu plus surveillés que

ceux d'aujourd'hui, n'étaient pas trop à plaindre; ils avaient leurs distractions, leurs bons moments, leurs heures de gaieté. Et bien sûr que dans cette époque troublée, alors que l'intolérance et la persécution sévissaient partout, Lausanne à bien des personnes apparaissait de loin comme une terre heureuse entre toutes que l'on atteint avec plaisir, qu'il est amer de quitter.

Telle était notre Académie dans son éclat d'autrefois. Elle n'habitait pas un palais, ses professeurs n'étaient pas nombreux, pourtant elle remplissait brillamment son but. Les quatre chaires étaient occupées par des hommes d'élite, dont l'influence agissait sur une foule d'étudiants un peu de tous les pays.

Les événements qui mirent fin à cette période de gloire sont connus. L'ours de Berne avait la patte lourde. Lorsque Pierre Viret qui s'entêtait, d'une manière sans doute inconsidérée, dans ses projets de discipline ecclésiastique, eut été banni en 1559, lorsque des mesures sévères et vexatoires eurent été prises à l'égard de ceux qui formaient l'élite intellectuelle de la ville, tout s'écroula : les professeurs, quoi qu'on fît pour les retenir, abandonnèrent un pays où leur parole n'était point libre, les étudiants les suivirent et sur les débris de notre grandeur se forma l'Académie de Genève.

Peu s'en fallut que la haute école de Lausanne ne sombrât dans la tourmente. Une seule chose la sauva, la tenacité du gouvernement bernois : il voulut maintenir sa création envers et contre tous. Il fit l'impossible pour rassembler de nouveaux professeurs et il en trouva. Quelques étudiants étaient restés, d'autres revinrent et pendant de

longues années, pendant des siècles, l'Académie de Lausanne vécut ou végéta.

La cause de ce relèvement fut aussi une raison d'infériorité. Le gouvernement avait la main sur tout: il dictait aux professeurs ce qu'ils devaient dire et ce qu'ils devaient croire ; point de salut en dehors de l'orthodoxie morte décrétée comme vérité par les Seigneurs de Berne. L'Académie perd ce caractère humaniste, si marqué au milieu du XVIe siècle et qui se retrouve dans la loi scolaire de 1550. Au XVIIe siècle, elle n'est guère qu'un séminaire de théologie. Et toutes les fois que passe un souffle nouveau, toutes les fois qu'elle veut se rajeunir au contact de son époque, secouer sa torpeur, reculer son horizon, toujours la République de Berne intervient, qui replace de force les choses dans leur vieux cadre, dans leur vieille routine, comme si elle avait pris à tâche de réaliser cette chimère : la science sans la liberté.

Ed. Rossier.

LES PROTESTANTS FRANÇAIS RÉFUGIÉS DANS LE PAYS DE VAUD ET LA BOURSE FRANÇAISE DE ROLLE

Si l'on voulait écrire une histoire complète de l'émigration des protestants français en Suisse, il faudrait remonter jusqu'à cette date sinistre du 24 août 1572, qui a vu le massacre de la St-Barthélemy, à Paris. Tel n'est point notre dessein. Nous ne voulons rappeler ici qu'une des conséquences de la révocation de l'Edit de Nantes. Bien que cet Edit